

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

UNION TUNISIEENNE DE LEASING
- UTL-

Siège social : 39, Avenue du 10 Décembre 1948 – El Menzah IV – 1004 Tunis

L'Union Tunisienne de Leasing -UTL- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'il seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 avril 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, AMC Ernest & Young –(Noureddine HAJJI).

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005
(Unité : en Dinars)

ACTIFS	NOTES	31-déc-05	31-déc-04
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>		<u>60 622 638</u>	<u>61 628 329</u>
Immobilisations incorporelles		465 651	378 767
Moins : Amortissements		(373 390)	(311 829)
	1	92 261	66 938
Immobilisations corporelles propres		412 338	395 562
Moins : Amortissements		(259 622)	(216 435)
	2	152 716	179 127
Immobilisations corporelles données en leasing		172 829 431	196 727 112
Moins : Amortissements		(109 780 743)	(133 018 832)
Moins : Provisions		(2 694 094)	(2 372 555)
	3	60 354 594	61 335 725
Immobilisations financières	4	23 067	46 539
<u>Autres actifs non courants</u>		<u>61</u>	<u>2 104</u>
Total des actifs non courants		60 622 699	61 630 433
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Clients et comptes rattachés		8 244 527	11 497 186
Moins : Provisions		(7 211 324)	(9 367 878)
Moins : Marges réservées		(980 021)	(1 379 286)
	5	53 182	750 022
Autres actifs courants	6	710 947	1 187 903
Placements et autres actifs financiers	7	19 172	40 035
Liquidités et équivalents de liquidités	8	5 029 845	1 227 691
Total des actifs courants		5 813 146	3 205 651
TOTAL DES ACTIFS		66 435 845	64 836 084

UTL - (Suite) -

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005
 (Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31-déc-05	31-déc-04
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		1 871 231	1 760 541
Provisions pour risques généraux		-	415 423
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		11 871 231	12 175 964
Résultat net de l'exercice		1 702 893	1 210 690
Total des capitaux propres avant affectation	9	13 574 124	13 386 654
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	10	37 733 746	29 166 907
Autres Passifs financiers	11	398 174	210 174 ^(*)
Provisions	12	80 740	71 390
Total des passifs non courants		38 212 660	29 448 471
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	2 571 210	1 777 389 ^(*)
Autres passifs courants	14	2 249 753	2 249 747
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	9 828 098	17 973 823
Total des passifs courants		14 649 061	22 000 959
Total des passifs		52 861 721	51 449 430
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		66 435 845	64 836 084

^(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir notes aux états financiers 11 et 13)

UTL - (Suite) -

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2005
 (Unité : en Dinars)

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004
REVENUS		7 223 570	7 464 959
Revenus nets sur opérations de Leasing		6 734 633	6 934 538
Revenus du leasing	16	41 174 803	41 973 500
Dotations aux amortissements des immobilisations données en Leasing	17	(34 440 170)	(35 038 962)
Autres produits d'exploitation	18	488 937	530 421⁽¹⁾
COMMISSIONS D'APPORT ET DE RISQUES	19	(272 232)	(271 026)⁽¹⁾
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(3 416 679)	(3 453 171)⁽²⁾
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	173 221	44 808⁽²⁾
PRODUITS NETS		3 707 880	3 785 570
Charges d'exploitation		(1 976 260)	(2 415 919)
Achats d'approvisionnements consommés		(22 978)	(31 136)
Charges de personnel		(740 338)	(671 914)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(111 311)	(163 867)
Dotations aux provisions	22	(357 992)	(862 647)
Autres charges d'exploitation	23	(743 641)	(686 355)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 731 620	1 369 651
Autres gains ordinaires	24	319 275	64 356
Autres pertes ordinaires	25	(300 441)	(203 887)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 750 454	1 230 120
Impôt sur les bénéfices	26	(-47 561)	(19 430)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 702 893	1 210 690
Résultat par action	29	1,703	1,211

⁽¹⁾ Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir notes aux états financiers 18 et 19)

⁽²⁾ Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir notes aux états financiers 20 et 21)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2005
 (Unité : en Dinars)

	NOTES	Exercice 2005	Exercice 2004
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		1 702 893	1 210 690
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		34 909 473	36 065 476
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations destinées à la location		(35 858 869)	(34 421 342)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles destinées à la location		2 059 725	3 971 066
- Variation des			
- Créances		3 252 659	6 702 189
- Autres actifs		478 999	1 174 093
- Fournisseurs et autres dettes		4	1 320 523
- Plus ou moins values de cession (-/+)		286	(10 225)
- Charges de financement		3 416 679	3 415 008

UTL - (Suite) -

<i>Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation</i>	9 961 849	19 427 478
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles propres	(109 310)	(11 528)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles propres	845	33 989
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		8 667
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	44 335	68 272
<i>Flux de trésorerie affectés à des activités d'investissement</i>	(64 130)	99 400
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(1 100 000)	0
Encaissements provenant des emprunts	20 000 000	30 000 000
Remboursements d'emprunts	(22 995 565)	(42 894 951)
<i>Flux de trésorerie affectés à des activités de financement</i>	(4 095 565)	(12 894 951)
Variation de trésorerie	5 802 154	6 631 927

Trésorerie au début de l'exercice		(772 309)	(7 404 236)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	27	5 029 845	(772 309)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005
(Unité : en Dinars)

	NOTES	31-déc-05	31-déc-04
Engagements reçus	28	5 966 128	7 933 316
Cautions bancaires sur dossiers clientèle		966 128	933 316
Avals sur emprunts obligataires		-	2 000 000
Avals sur billets de trésorerie		5 000 000	5 000 000
Engagements donnés		799 534	424 009
Accréditifs UBCI		799 534	424 009

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

L'Union Tunisienne de Leasing est un établissement financier, constitué au cours de l'année 1989, et a commencé à exercer ses activités dans le secteur du leasing à partir de 1990.

Le capital social, dont le montant s'élève à 10 000 KDT, est divisé en 1 000 000 actions de 10 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Montant en KDT	Part en %
UBCI	7 048	70.48
MED FINANCE	1 376	13.76
DALMAS	472	4.72
SETCAR	472	4.72
Autres personnes physiques	632	6.32
	10 000	100

UTL - (Suite) -**2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2005 :**

L'exercice clos le 31 décembre 2005, a été marqué par les faits suivants :

2-1- Politique de provisionnement :

En 2005, UTL a renforcé sa politique prudente en matière de couverture des risques par un effort soutenu de provisionnement matérialisé par l'annulation des valeurs nettes comptables (VNC) des créances identifiées. Cette annulation est opérée sur la base d'une appréciation au cas par cas fondée sur la nature du matériel, la probabilité de récupération, l'historique de solvabilité du client avant son virement au contentieux, et toute information recueillie sur la dégradation de la valeur économique du bien. Cette mesure a permis la consolidation du taux de couverture des créances accrochées en ligne avec les règles prudentielles en vigueur et les recommandations des autorités de tutelles en la matière.

2-2- Les financements IMM :

UTL a financé au dernier trimestre de l'exercice 15 camionnettes IMM portant sur douze relations. Ces camionnettes font l'objet de blocage de cartes grises. CE problème a touché tout le secteur et tous les organismes financiers. Le montant total TTC est 354 KTND (302 KTND HTVA) dont 51,7 KTND de 1er loyer .

Respectueuse de sa prudence en matière d'appréciation des risques, UTL a annulé les Valeurs nettes comptables (VNC) relatives à ces 15 financements à titre préventif afin que le risque soit entièrement constaté au fur et à mesure de sa survenance. Cette mesure s'est fondée d'une part, sur le fait que sur un plan purement juridique et contractuel le choix du matériel est assumé par le client et que d'autre part, UTL porte un risque sur les clients et non sur le fournisseur.

2-3- Affectation de la provision pour risques généraux :

Au cours du premier semestre de l'exercice 2005, l'Assemblée générale ordinaire du 19 avril 2005 a décidé d'affecter le solde de ce poste en tant que provision sur certaines créances, et ce pour répondre aux recommandations des autorités monétaires

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1 VALEURS IMMOBILISEES :**(i) Immobilisations données en leasing**

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail, dont la durée varie entre 2 et 7 années.

Les immobilisations données en leasing sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

(ii) Immobilisations propres

Les immobilisations, corporelles et incorporelles, acquises pour les besoins propres de la société sont comptabilisées à leur coût d'achat hors taxe sur la valeur ajoutée. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles (logiciels)	33 %
Matériel roulant	20 %
Matériel informatique	15 %
Matériel et mobilier de bureau	10 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel de faible valeur	100 %
Coffres forts	5 %
Autres matériels	10 %

Les acquisitions de l'exercice sont amorties selon la règle du prorata temporis.

3.2 EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au passif du bilan pour le montant en principal non encore remboursé.

Les emprunts bancaires en monnaies étrangères sont convertis en dinars tunisiens au cours de change du jour de l'utilisation. Le risque de change lié au remboursement des dits crédits n'est pas supporté par la société, il fait l'objet d'une couverture assuré par Tunis-Ré.

Les échéances à moins d'un an sont reclassées parmi les passifs courants sous la rubrique « concours bancaires et autres passifs financiers ».

3.3 ENGAGEMENT CLIENTELES :

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations au 31 décembre 2005 et par référence aux termes de la note aux banques n° 93-23, en fonction de l'ancienneté des impayés, à savoir :

<u>Définition</u>	<u>Classe</u>	<u>Retard de paiement</u>
Actifs sains	0	-
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	Inférieur à 90 jours
Actifs incertains	2	Compris entre 90 et 180 jours
Actifs préoccupants	3	Compris entre 180 et 360 jours
Actifs compromis	4	Supérieur à 360 jours

UTL - (Suite) -

Par ailleurs, il est à signaler que cette approche ne tient pas compte des règlements intervenus en période subséquente pour les clients présentant des impayés au 31 décembre 2005.

Il est à noter que les clients en contentieux sont logés en classe 4 et ce indépendamment de l'ancienneté de leurs impayés.

- Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- ✓ les garanties reçues de l'Etat Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- ✓ les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- ✓ les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- ✓ les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- ✓ les biens donnés en leasing et propriété de l'UTL : Ces biens sont évalués en appliquant à leur valeur d'origine une décote annuelle de :
 - 5 % pour les biens immeubles ;
 - 20 % pour le matériel roulant ;
 - 40 % pour les biens d'équipement et autres matériels.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des marges réservées et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances et des biens donnés en leasing.

- Affectation des provisions :

Les provisions constatées sont classées en 2 catégories :

- ✓ les provisions sur les impayés et débiteurs divers, présentées à l'actif du bilan en déduction des comptes clients ;
- ✓ les provisions sur les encours financiers, présentées à l'actif du bilan en déduction des immobilisations données en leasing.

Les provisions constituées sont affectées en premier lieu pour la couverture des impayés puis pour la couverture des encours financiers.

3.4 REVENUS

Les loyers sont facturés d'avance, mensuellement ou trimestriellement, selon les termes du contrat.

Les loyers facturés d'avance au 31 décembre 2005 sont constatés au compte "produits perçus ou comptabilisés d'avance".

Les marges se rapportant à des loyers relatifs aux clients des classes 2, 3 et 4 sont déduites du chiffre d'affaires. Ces marges ne seront comptabilisées en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement.

3.5 IMPOT SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé suivant les règles de droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances du 31 décembre 1996 telle que modifiée par la loi de finances du 31 décembre 2005, la déduction des provisions constituées a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable.

4. CONVENTION DE PARTAGE DE RISQUE

La convention de partage de risque établie entre l'UTL et l'UBCI s'applique à toutes les opérations de crédit bail réalisées par UTL et pour lesquelles l'UBCI se propose ou accepte de partager le risque à l'exclusion des dossiers initiés par UTL à des non clients du réseau UBCI.

La part de risque est fixée à 50% pour toutes les opérations conclues avec ces clients, que les dossiers soient ou non traités dans la délégation des Directeurs de groupe, que l'opération soit ou non apportée par le réseau UBCI, ou encore que le financement soit proposé par un prescripteur avec lequel UTL a passé un accord.

L'UBCI garantit à UTL, en cas de perte sur dossier, une indemnisation à hauteur du pourcentage en risque, calculée sur le montant du capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire.

Les clients visées au 31 décembre 2005 par les dispositions de cette convention se détaillent comme suit :

UTL - (Suite) -

Nombre de clients	154
Total engagement (KDT)	4 287
Valeur vénale (KDT)	(2 354)
Risque (KDT)	1 933
Partage de risque 50% (KDT)	966

5. NOTES EXPLICATIVES :**5.1- ACTIFS :****Note 1- Immobilisations incorporelles**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Logiciel EKIP	303 050	303 050
Autres logiciels	62 535	62 535
Etudes et développements informatiques	13 182	13 182
Logiciel en cours	86 884	-
Valeurs brutes	465 651	378 767
Amortissements	(373 390)	(311 829)
Valeurs nettes	92 261	66 938

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et des amortissements est présenté en annexe 1.

Note 2- Immobilisations corporelles propres

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Agencements, aménagements et installations	135 180	135 180
Matériel informatique	108 068	94 038
Matériel et mobilier de bureau	86 187	83 927
Matériel roulant	61 855	61 855
Autre matériel	11 441	11 209
Coffres forts	7 857	7 603
Matériel de faible valeur	1 750	1 750
Valeurs brutes	412 338	395 562
Amortissements	(259 622)	(216 435)
Valeurs nettes	152 716	179 127

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et des amortissements est présenté en annexe 1.

Note 3- Immobilisations corporelles données en leasing

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Immobilisations en location	172 705 660	196 633 447
Immobilisations en cours	123 771	93 665
Valeurs Brutes	172 829 431	196 727 112
Amortissements à la date de tombée	(109 387 552)	(131 828 841)
Réescompte Capital	1 353 796	1 403 970
Complément d'amortissement (Réserve latente)	(1 746 987)	(2 593 961)
Total Amortissements	(109 780 743)	(133 018 832)
Valeurs nettes hors Provision	63 048 688	63 708 280
Provision pour dépréciation des immobilisations	(2 694 094)	(2 372 555)
Valeurs nettes	60 354 594	61 335 725

(i) Les mouvements enregistrés sur ce poste durant la période se présentent comme suit :

UTL - (Suite) -

	Valeur Brute	Amortissement	Complément d'Amort	Provision	Valeurs nettes
Solde au 31/12/2004	196 727 112	(130 424 871)	(2 593 961)	(2 372 555)	61 335 725
Acquisition de l'exercice	36 442 950				36 442 950
Cession de l'exercice	(60 410 117)				(60 410 117)
Immobilisations en cours début d'exercice	(93 665)				(93 665)
Immobilisations en cours en fin d'exercice	123 771				123 771
Ajustement Ecart sur encours constaté au 31/12/2004	39 380				39 380
Ajustement Ecart sur Amortissement financier constaté au 31/12/2004		(143 573)			(143 573)
Dotations de l'exercice		(34 385 035)			(34 385 035)
Reprise sur cession		56 969 897	846 974		57 816 871
Réescompte capital début d'exercice		(1 403 970)			(1 403 970)
Réescompte capital en fin d'exercice		1 353 796			1 353 796
Dotations/ Reprise de provision de l'exercice				(321 539)	(321 539)
Solde au 31/12/2005	172 829 431	(108 033 756)	(1 746 987)	(2 694 094)	60 354 594

(ii) Le complément d'amortissement de 1 746 987 DT représente la partie non résorbée sur la dotation complémentaire effectuée au cours de l'exercice 2000 afin d'ajuster l'amortissement fiscal à l'amortissement financier au titre des contrats en cours conclus avant l'année 2000 et ceci conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2001. Le fait générateur de la résorption étant la cession de l'immobilisation.

Note 4- Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Prêts au personnel à plus d'un an	19 922	43 394
Dépôts et cautionnements	3 145	3 145
	23 067	46 539

Note 5- Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Clients contentieux	(ii) 6 970 610	9 270 081
Clients ordinaires	858 498	1 967 441
	(i) 7 829 107	11 237 522
Créances rattachées	415 420	259 664
Valeurs brutes	8 244 527	11 497 186
Provisions sur impayés	(7 211 324)	(9 367 878)
Marges réservées	(iii) (980 021)	(1 379 286)
Valeurs nettes	53 182	750 022

(i) L'encours clients s'analyse par classe de risque comme suit :

	<u>31/12/2005</u>			<u>31/12/2004</u>		
	Clients ordinaires	Clients contentieux	Total	Clients ordinaires	Clients contentieux	Total
Classe A	1 742	-	1 742	-	-	-
Classe B1	505 458	-	505 458	376 556	-	376 556
Classe B2	247 776	-	247 776	606 064	-	606 064
Classe B3	46 756	-	46 756	533 809	-	533 809
Classe B4	56 766	6 970 610	7 027 376	451 012	9 270 081	9 721 093
	858 498	6 970 610	7 829 107	1 967 441	9 270 081	11 237 522

UTL - (Suite) -

(ii) Ce montant représente les impayés se rattachant à des créances contentieuses. L'engagement global des créances contentieuses s'élève à 11 809 979 DT.

(iii) Il s'agit des marges sur loyers impayés se rapportant à des clients classés.

La variation des marges réservées s'élève à 399 265 DT se détaillant comme suit :

Variation des marges réservées	138 692 (a)
Radiation de créances	260 573
	<u>399 265</u>

(a) Voir note 16 (ii).

La répartition du portefeuille engagements de la société au 31-12-2005 par classe de risque et par nature d'engagements peut être synthétisée comme suit :

	A	B1	B2	B3	B4	Total Engagement
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours (a)	46 382 703	9 420 850	988 369	394 556	4 384 641	61 571 119
Impayés	1 742	505 458	247 776	46 756	7 027 376	7 829 107
Créances rattachés	-248 166	-21 293	-240	-946	685 840	415 195
Total Engagements bruts	46 136 279	9 905 015	1 235 904	440 366	12 097 856	69 815 421
% par rapport au total brut	66,08%	14,19%	1,77%	0,63%	17,33%	100%
Proportion des actifs non performants (b)	19,73%					
Marge réservée	0	0	29 587	10 187	940 247	980 021
Total Engagements nets	46 136 279	9 905 015	1 206 317	430 180	11 157 610	68 835 400
Provision affectée sur impayé	0	0	245	5 035	7 206 043	7 211 324
Provision affectée sur encours	0	0	0	0	2 694 094	2 694 094
Taux de couverture des engagements net par des provisions	0,00%	0,00%	0,02%	1,17%	88,73%	
Taux de couverture des actifs non performants par des provisions (c)	77,42%					

(a) Valeur comptable nette des immobilisations données en Leasing compte non tenu des régularisations des amortissements et des immobilisations en cours.

(b) Le ratio d'actifs non performant (B2, B3 et B4) s'établit au 31/12/2005 à 19,73% contre 32 % au 31/12/2004.

(c) Le taux de couverture des engagements net de marges réservées par des provisions s'élève au 31/12/2005 à 77,4 % contre un taux de couverture de 52,8 % au 31/12/2004.

Note 6- Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	235 914	645 764
Avance sur impôt sur les sociétés	407 750	474 721
Produits à recevoir	67 277	67 277
Autres	6	141
Total	<u>710 947</u>	<u>1 187 903</u>

Note 7 - Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se compose des échéances à moins d'un an des prêts accordés au personnel.

Note 8- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
UBCI	1 071 528	1 197 210
CITIBANK	49 786	22 086
A T B	0	2 441

UTL - (Suite) -

AMEN BANK	66	1 625
B N A	12	1 378
BANQUE DE TUNISIE	1 159	701
BANQUE DE L'HABITAT	55	129
U I B	7	121
Caisse	1 719	2 000
Actions SICAV	3 905 513	-
Total	5 029 845	1 227 691

5.2- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**Note 9- Capitaux propres avant résultat de l'exercice**

La variation de la situation nette se présente comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserves Extraordinaires	Provision pour risques généraux	Résultat net de l'exercice (i)	Total
Solde au 31-12-2004	10 000 000	539 485	39 200	1 181 856	415 423	1 210 690	13 386 654
Réserves légales		110 690				(110 690)	0
Distribution dividendes						(1 100 000)	(1 100 000)
Affectation Provision					(415 423)		(415 423)
Résultat au 31-12-2005						1 702 893	1 702 893
Solde au 31-12-2005	10 000 000	650 175	39 200	1 181 856	0	1 702 893	13 574 124

(i) l'affectation du résultat de l'exercice 2004 a été décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Avril 2005.

Note 10- Emprunts

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
UBCI	9 720 412	16 446 967
Emprunt Obligataire 2004	10 000 000	-
Emprunt Obligataire 2005	10 000 000	
Billets de trésorerie à long terme	2 000 000	5 000 000
EXIM BANK	3 533 824	4 319 119
BIRD	1 747 826	2 041 541
BIRD APEX	731 684	894 280
BTKD	-	465 000
Total	37 733 746	29 166 907

Le tableau de variation des emprunts est présenté en annexe 2.

Note 11- Autres Passifs Financiers

Le solde de cette rubrique correspond à des dépôts de fonds reçus en garantie d'un financement immobilier. Un reclassement d'un montant de 210 794 DT a été opéré sur le solde au 31/12/2004 relatif à des dépôts de garantie sur un leasing immobilier présentés initialement parmi les fournisseurs et comptes rattachés.

Note 12- Provisions

Le solde de cette rubrique se compose des provisions pour charges relatives aux départs à la retraite du personnel.

Note 13- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

UTL - (Suite) -

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
MEGRIMEX	379 741	130 281
STAFIM PEUGEOT	314 090	-
S.A.M	248 600	234 740
PIMA	231 907	201 919
LE MATERIEL	228 220	72 668
INTER EQUIPEMENT	223 465	-
SPEIA	143 000	-
BEN JOMAA MOTORS	127 000	-
PARENIN	90 200	81 400
Moteur Diesel	79 000	-
SOTRADIES	74 801	72 668
ETS ZOUARI CIE	70 400	-
SACMI	63 800	102 300
METALLO PLASTIC	63 296	-
Ste Afrique Auto	49 125	-
LE MOTEUR	41 500	260 200
COMET	40 218	-
S.M.H	34 965	-
POIDS LOURD SUD SERVICE	32 361	-
ALPHA FORD	23 700	-
INTEREQUIPEMENT	-	189 200
TUNICOM	-	148 053
CONSORT	-	99 600
SOTECOM	-	79 200
CITROEN	-	66 398
SICAME	-	37 388
BSB	-	300
Autres	11 821	1 074
Total	2 571 210	1 777 389

Note 14- Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	(i)	1 617 752	1 682 706
Charges à payer	(ii)	362 918	319 118
Etat impôts et taxes	(iii)	210 639	202 200
CNSS à payer		50 505	33 282
Créditeurs divers		2 170	6 672
Tantièmes à payer		5 769	5 769
Total		2 249 753	2 249 747

(i) (Voir note (16) (i)).

(ii) Ce montant s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Provisions pour charges du personnel	100 600	76 473
Provisions pour frais généraux	80 927	66 700
Provisions pour congés payés	56 000	50 813
Commissions d'apport	31 573	41 297

UTL - (Suite) -

Commissions de risque	31 735	38 277
Impôt sur les sociétés à payer	0	19 430
Jetons de présence	20 000	13 000
Autres	42 083	13 128
Total	362 918	319 118

(ii) Ce montant s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Etat retenues à la source	100 614	99 956
Etat TVA à payer	105 987	85 655
Autres taxes	4 038	16 589
Total	210 639	202 200

Note 15- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Emprunts bancaires à moins d'un an	(i)	5 787 569	15 532 350
Billets de trésorerie à CT	(i)	3 000 000	2 000 000
Intérêts courus et non échus	(ii)	1 040 529	441 473
Total		9 828 098	17 973 823

(i) Voir annexe 2

(ii) Ce montant correspond au total des agios et des intérêts courus et non échus sur les emprunts bancaires et obligataires.

5.3- ETAT DE RESULTAT**Note 16 : Revenus du leasing**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Loyers facturés		40 971 157	41 453 191
Loyers perçus d'avance exercice précédent		1 682 706	1 785 152
Loyers perçus d'avance exercice en cours	(i)	(1 617 752)	(1 682 706)
Marges réservées	(ii)	138 692	417 863
Total		41 174 803	41 973 500

(i) Voir note 14 (i).

(ii) Voir note 5 (iv) a.

Note 17- Dotations aux amortissements des immobilisations données en leasing

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Dotations aux amortissements matériels de leasing	34 385 035	34 946 936
Réescompte capital de l'exercice précédent	1 403 970	1 491 629
Réescompte capital de l'exercice en cours	(1 353 796)	(1 403 970)
Ajustements des réserves latentes	4 961	4 367
Total	34 440 170	35 038 962

UTL - (Suite) -**Note 18- Autres produits d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Intérêts de retard encaissés	411 925	468 610
Autres produits	64 233	55 956
Intérêts intercalaires	12 779	5 855
Total	488 937	530 421

Il est à noter qu'un reclassement a été opéré sur le poste Autres produits d'exploitation. En effet les commissions d'apport et de risques présentées au 31/12/2004 en déduction des autres produits d'exploitation ont été logées dans une rubrique distincte parmi les produits nets de la société.

Note 19- Commissions d'apport et de risque

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Commission d'apport	143 652	128 765
Commission de risque	128 580	142 261
Total	272 232	271 026

Ces commissions ont été présentées au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 en déduction des autres produits d'exploitation.

Note 20- Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Charges sur crédits bancaires à moyen terme	1 938 735	2 316 215
Charges sur billets de trésorerie	(i) 284 311	633 032
Intérêts emprunts obligataires	(ii) 1 051 856	266 689
Agios bancaires	1 368	16 775
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	-	16 106
Autres charges financières	(iii) 140 409	204 354
Charges financières nettes	3 416 679	3 453 171

(i) Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Charges sur billets de trésorerie	259 646	573 161
Commissions d'aval UBCI sur billets de trésorerie	24 665	59 871
Total	284 311	633 032

(ii) Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Emprunt obligataire 2000	131 671	266 689
Emprunt obligataire 2004	648 834	0
Emprunt obligataire 2005	271 351	0
Total	1 051 856	266 689

(iii) Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Commission et frais sur émission d'emprunts	82 950	140 334
Autres	57 459	58 732
Intérêts de retard sur remboursement d'emprunt	-	5 288
Total	140 409	204 354

UTL - (Suite) -

Il est à signaler qu'un reclassement a été opéré sur le poste « charges financières nettes ». Ce reclassement porte sur les produits des placements pour un montant de 169 076 DT au 31 décembre 2005 contre 38 163 DT au 31 décembre 2004. Ces produits étaient présentés en déduction des charges financières.

Note 21- Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Produits des placements	(i)	329 712	134 476
(-) value de cession sur placements	(i)	(160 636)	(96 313)
Intérêts bancaires		1 984	2 442
Autres intérêts		2 161	4 203
Total		173 221	44 808

(i) Le résultat des opérations de placements ont été présentés initialement en déduction des charges financières nettes au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2004.

Note 22- Dotations aux provisions clients

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Dotations aux provisions		1 589 992	2 467 585
Dotations suite affectation provision pour risques généraux		415 378	0
Total dotations		2 005 370	2 467 585
Reprise sur provisions		1 173 342	1 604 937
Reprise sur provisions pour risques généraux		415 422	0
Total Reprise		1 588 764	1 604 937
Dotations nettes hors radiation		416 606	862 647
Perte suite aux radiations de créances		2 968 348	3 857 759
Reprises sur provision (créances radiées)		(2 667 044)	-3 344 579
Reprise sur marges réservées (créances radiées)		(260 573)	-513 180
Récupération sur créances radiées		(99 345)	0
Résultat Radiation		(58 614)	0
Total		357 992	862 647

Note 23- Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Services extérieurs	(i)	476 591	452 344
Frais divers de production	(ii)	143 050	137 461
Etat, impôts et taxes		66 813	65 175
Jetons de présence		20 000	13 000
Cotisations et dons		37 065	17 820
Transports et déplacements		122	555
Total		743 641	686 355

(i) Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

UTL - (Suite) -

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Convention UBCI	230 000	172 500
Loyers siège	60 425	65 713
Honoraires	73 768	110 184
Frais de maintenance logiciels	82 366	72 249
Entretien et réparation	16 553	19 139
Frais de gardiennage	9 279	8 893
Nettoyage des locaux	4 200	3 666
Total	476 591	452 344

(ii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Frais PTT	45 064	59 012
Frais de publicité	13 761	12 972
Frais de formation	1 660	8 344
Frais d'assurances	6 922	6 196
Frais de mission	6 037	3 609
Autres	69 606	47 328
Total	143 050	137 461

Note 24- Autres Gains ordinaires :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Apurement écarts Ekip et comptabilité (1)	67 149	-
Apurement de soldes (2)	248 127	54 132
Autres gains	3 999	10 224
Total	319 275	64 356

(1) Apurement des écarts négatifs au niveau des soldes clients entre le système de gestion Ekip et la comptabilité relatifs aux problèmes de reprise de la bascule.

(2) Apurement par profit des anciens soldes clients estimés non remboursables.

Note 25- Autres pertes ordinaires :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Apurement écarts Ekip et comptabilité (1)	62 836	-
Apurement écart encours comptable et encours financier (2)	80 504	-
Apurement de soldes (3)	148 574	171 543
Autres pertes	8 527	32 344
Total	300 441	203 887

(1) Apurement des écarts positifs au niveau des soldes clients entre le système de gestion Ekip et la comptabilité relatifs aux problèmes de reprise de la bascule.

(2) Apurement de l'écart constaté sur les exercices antérieurs entre l'encours comptable et l'encours financier (écart au niveau des immobilisations brutes et au niveau des amortissements financiers)

(3) Passation par perte des anciens soldes clients estimés non recouvrables

Note 26 : Impôts sur les bénéfices :

La charge d'impôt constatée au 31 décembre 2005 correspond au minimum d'impôt, soit 0,1% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises.

5.4. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**Note 27 : Trésorerie à la fin de l'exercice**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Billets de trésorerie (note 15)	-	(2 000 000)
Banques et caisse (note 8)	1 124 332	1 227 691
Actions SICAV (note 8)	3 905 513	-
Total	5 029 845	(772 309)

UTL - (Suite) -**5.5. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :****Note 28- Engagements reçus**

Le solde de cette rubrique est analysé comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Aval UBCI sur billets de trésorerie	5 000 000	5 000 000
Partage de risque clients avec l'UBCI	966 928	933 316
Aval BTEI sur emprunt obligataire UTL 2000	-	800 000
Aval UBCI sur emprunt obligataire UTL 2000	-	700 000
Aval Amen Bank sur emprunt obligataire UTL 2000	-	500 000
	<u>5 966 928</u>	<u>7 933 316</u>

5.6. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS :**Note 29- Résultat par actions**

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2005, se présentent comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires (en DT)	1 702 893	1 210 690
Nombre d'actions ordinaires	1 000 000	1 000 000
Résultat de base par action (en DT)	1,703	1,211

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables

Note 30- Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 se présentent comme suit :

- En vertu d'une convention signée au cours de l'exercice 2004, l'UBCI (société détenant 70,48% du capital de l'UTL) a pris en charge la gestion comptable, administrative, informatique et l'appui de l'analyse du risque de crédit de la société UTL. La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2005 s'élève à 230 KDT.
- En vertu d'une convention de partage de risque, l'UBCI (société détenant 70,48% du capital de l'UTL) garantit à UTL en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UTL et pour lequel l'UBCI a accepté de partager le risque, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque, soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire. En rémunération de sa prestation, la banque perçoit une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% l'an de l'encours garanti de chaque contrat à la date du calcul de la commission. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de la base locative.

Au titre de l'exercice 2005, les encaissements perçus et les charges supportées par UTL au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- Commission de risque : 129 KDT
- Commission d'apport : 143 KDT
- Encaissement auprès de l'UBCI suite appel en garantie : 127 KDT (ces montants viennent en déduction des encours clients, avec une élimination des garanties de partage de risque prise en compte initialement pour le calcul de la provision)
- UTL bénéficie auprès de l'UBCI des financements suivants :
 - un crédit moyen terme financés par PROPARCO dont l'encours au 31/12/2005 s'élève à 4 672 KDT et un taux de rémunération de 7,66%
 - un crédit moyen terme financés par PROPARCO dont l'encours au 31/12/2005 s'élève à 5 108 KDT et un taux de rémunération de 7,82%
 - un crédit de trésorerie de 4 000 KDT au taux variable de TMM + 1,25 %
 - aval de billets de trésorerie pour un montant de 5 000 KDT moyennant une commission d'aval de 0,5% l'an ;
- L'UBCI bénéficie auprès de UTL d'un crédit leasing mobilier dont l'encours au 31/12/2005 s'élève à 70 KDT

Note 31- Changement de méthode de présentation

La société a procédé à un changement de la méthode de présentation au niveau de l'état de résultat qui a été opéré rétrospectivement conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne n°11 relative aux modifications comptables. Ce changement porte sur les rubriques « charges financières nettes » et « produits des placements » qui sont désormais présentés au niveau du produit net.

Note 32- Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 15 mars 2006. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

UTL - (Suite) -

Annexe 1 :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2005

(En Dinars Tunisiens)

	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN
	31/12/2004	Acquisitions	Cessions	31/12/2005	31/12/2004	Dotations	Reprises	31/12/2005	31/12/2005
	Immobilisations incorporelles	378 767	86 884	-	465 651	311 829	61 561	-	373 390
Logiciels informatiques	378 767	-	-	378 767	311 829	61 561	-	373 390	5 377
Logiciel en cours	0	86 884	-	86 884	-	-	-	-	86 884
Immobilisations corporelles	395 562	22 426	< 5 650>	412 338	216 435	47 707	< 4 519>	259 622	152 716
Coffre fort	7 603	254	-	7 857	3 756	624	-	4 380	3 477
Agencements, aménagements et installations	135 180	-	-	135 180	61 612	13 518	-	75 130	60 050
Matériel roulant	61 855	-	-	61 855	39 380	9 300	-	48 680	13 175
Equipement de bureau	83 927	2 765	(505)	86 187	44 783	7 445	(27)	52 201	33 986
Matériel informatique	94 038	19 175	(5 145)	108 068	60 858	15 699	(4 492)	72 065	36 004
Matériels faibles valeurs	1 750	-	-	1 750	1 750	-	-	1 750	-
Autres matériels	11 209	232	-	11 441	4 296	1 121	-	5 417	6 024
	774 329	109 310	< 5 650>	877 989	528 264	109 267	< 4 519>	633 012	244 977

Annexe 2 :

TABLEAU DE VARIATION DES DETTES A LONG, MOYEN ET COURT TERME AU 31 Décembre 2005 (En dinars tunisiens)

DESIGNATION	Montant au 31.12.2004			Nouveaux emprunts	Remboursement	Montant au 31.12.2005		
	Long terme	Court terme	Total			Long terme	Court terme	Total
EMPRUNTS								
Emprunt obligataire 2000	-	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Emprunt UBCI	16 446 967	9 393 227	25 840 194	-	12 059 889	9 720 412	4 059 894	13 780 306
Emprunt BIRD	2 041 541	299 467	2 341 008	-	278 398	1 747 826	314 783	2 062 610
BIRD APEX	894 280	162 597	1 056 877	-	162 597	731 684	162 597	894 281
Amen Bank	-	-	-	-	-	-	-	-
EXIM BANK	4 319 119	785 295	5 104 414	-	785 295	3 533 824	785 295	4 319 119
Banque de Tunisie	-	1 600 000	1 600 000	-	1 600 000	-	-	-
Banque de l'Habitat	-	127 764	127 764	-	127 764	-	-	-
BTKD	465 000	1 164 000	1 629 000	-	1 164 000	-	465 000	465 000
Emprunt obligataire 2004	-	-	0	10 000 000	-	10 000 000	0	10 000 000
Emprunt obligataire 2005	-	-	0	10 000 000	-	10 000 000	0	10 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS	24 166 907	15 532 350	39 699 257	20 000 000	18 177 943	35 733 746	5 787 569	41 521 315
BILLETS DE TRESORERIE								
TUNISIE SICAV	-	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	0	0	0
FIDELITY OB SICAV	5 000 000	-	5 000 000	-	-	2 000 000	3 000 000	5 000 000
TOTAL DES B. TRESORERIE	5 000 000	2 000 000	7 000 000	0	2 000 000	2 000 000	3 000 000	5 000 000
TOTAL	29 166 907	17 532 350	46 699 257	20 000 000	20 177 943	37 733 746	8 787 569	46 521 315

UTL - (Suite) -

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers- exercice clos le 31-12-2005

Messieurs les actionnaires de l'Union Tunisienne de Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale 19 avril 2005, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Union Tunisienne de Leasing (UTL) arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de l'UTL au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'UTL ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 30 mars 2006

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers- exercice clos le 31-12-2005

Messieurs les actionnaires de l'Union Tunisienne de Leasing

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons de ce qui suit :

1) L'UTL a confié en vertu d'une convention à l'UBCI (détenant 70% du capital de l'UTL), la mission de gestion comptable, informatique, des ressources humaines, des moyens généraux et d'appui d'analyse du risque. Cette dernière reçoit en rémunération de ses services l'équivalent du coût moyen de 10 collaborateurs à plein temps.

La charge relative à l'exercice 2005 s'élève à 230 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 25 mars 2004 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2004.

2) En vertu de la convention de partage de risque entre l'UTL et l'UBCI, UTL est tenue de verser au profit de l'UBCI :

- Une commission d'apport en rémunération des dossiers apportés par le réseau UBCI. La commission est fixée à 0,5% de la base locative hors taxe.

- Une commission de risque en rémunération de l'acceptation de partage de risque en cas de perte sur un dossier. La commission est fixée à 1% de l'encours garanti (50% de l'encours de l'affaire faisant l'objet de partage de risque)

Les commissions d'apport et de risque, comptabilisées en charges de l'exercice 2005, s'élèvent à 272 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 18 Septembre 2003 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Octobre 2003.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions précitées.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 30 mars 2006